

RHÔNE-ALPES

Aménagement du territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 128 - mai 2010

La "métropolisation" structure la région autour de l'armature de ses grandes villes, et étend son influence sur les espaces péri-métropolitains, y compris autour de Genève. Par ailleurs, quelques territoires se distinguent par des attractivités de type résidentiel ou fortement touristique. Certains espaces restent à l'écart de ces dynamiques.

Laurence Labosse

La Région Rhône-Alpes et la Direction régionale de l'Insee ont réalisé en partenariat une étude sur l'attractivité des territoires de Rhône-Alpes prenant en compte des indicateurs tant économiques que démographiques. Cette étude a donné lieu à une première publication (La Lettre de l'Insee Rhône-Alpes n°105 - février 2009). La présente publication s'appuie sur une actualisation des indicateurs prenant en compte les données les plus récentes, notamment celles issues du recensement de la population 2006. Elle intègre également des indicateurs supplémentaires (voir annexe sur Internet)

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

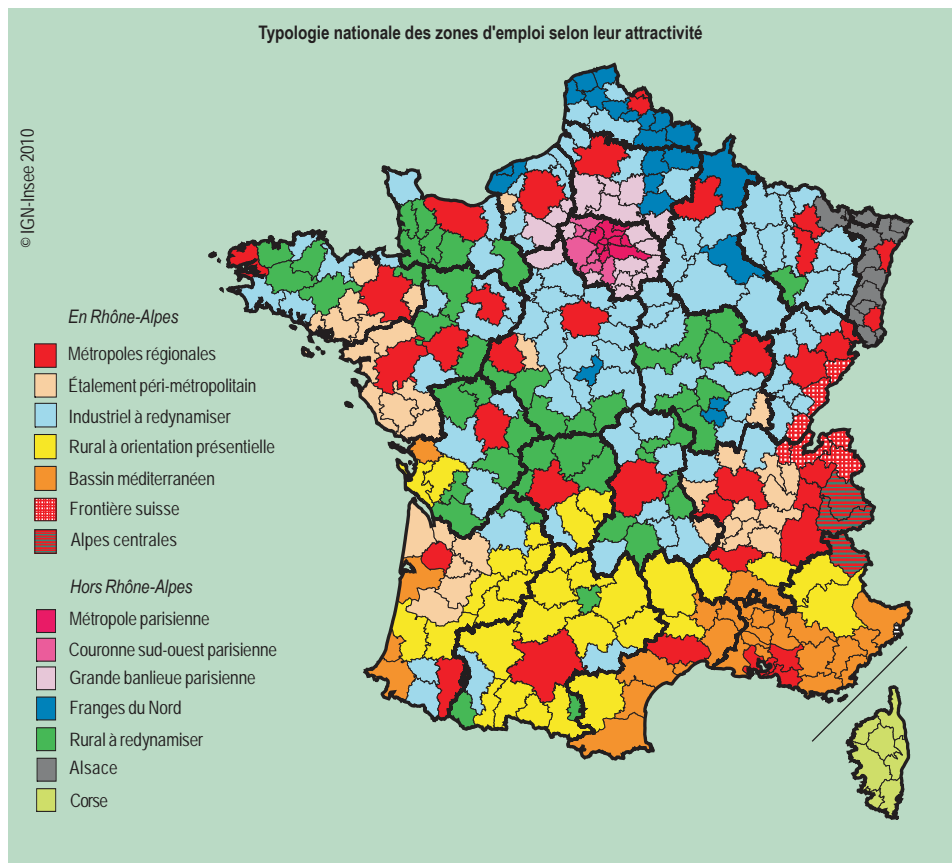
Attractivité : sept familles de territoires* en Rhône-Alpes

* Le découpage territorial utilisé dans cette étude est celui des zones d'emploi (Méthodologie en page 6). En 2010, cette approche originale sera confrontée au découpage des territoires de projet relevant de la mise en oeuvre des politiques de la Région Rhône-Alpes (CDDRA).

La France est composée de territoires aux types d'attractivité très différents. Depuis plusieurs décennies, les politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement économique, nationales ou régionales, et les choix de localisation des entreprises et des ménages, ont remodelé l'espace économique français. La France reste pourtant très marquée par le poids de son histoire et par sa géographie. Malgré des

caractéristiques propres, Rhône-Alpes n'échappe pas à cette règle. Avec sept types de zones d'emploi qui permettent de caractériser leurs différentes formes d'attractivité, la région Rhône-Alpes est très diversifiée. Cette diversité constitue une richesse pour la région, dans la mesure où elle traduit une certaine complémentarité des territoires. Mais c'est aussi une source de complexité dans la prise de décision et dans la

14 types d'attractivité selon les territoires



Source : Insee

Une armature urbaine forte de six métropoles

mise en œuvre de politiques publiques régionales adaptées à des dynamiques différentes.

Rhône-Alpes est dotée d'une forte armature urbaine composée de **six métropoles** : **Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Annecy, Valence et Chambéry** ; la plupart des régions n'en comptent qu'une seule, voire parfois deux. Genève complète cette armature, mais de façon particulière du fait de son positionnement de l'autre côté de la frontière. Dans ces villes, la part des emplois dans les activités de gestion et de prestations intellectuelles, dans la recherche, et dans le domaine de la culture est plus élevée qu'en moyenne. Le taux d'encadrement et la part des actifs diplômés de l'enseignement supérieur sont particulièrement forts. Les zones d'emploi de Drôme-Ardèche centre (Valence) et Saint-Étienne rattrapent leur retard, notamment en termes de fonctions métropolitaines supérieures, ce qui leur permet désormais de se

comparer aux autres métropoles régionales. Entre 1999 et 2006, les fonctions de prestations intellectuelles (avocats, interprètes, architectes, etc.) se sont renforcées (+ 62 % à Valence et + 57 % à Saint-Étienne, contre + 46 % dans l'ensemble des métropoles régionales françaises), même si le poids dans l'emploi total est encore faible en 2006. Valence a également développé les emplois dans la gestion (+ 20 %) et dans la culture (+ 42 %). À Saint-Étienne, les emplois dans la recherche ont augmenté de 20 %, de la même façon que dans l'ensemble des métropoles régionales.

La plupart des métropoles régionales françaises, pôles universitaires, attirent des étudiants. Toutefois, dans certaines villes, moins pourvues d'établissements d'enseignement supérieur, comme Valence ou Annecy en Rhône-Alpes, les étudiants sont plus nombreux à partir qu'à arriver. Les métropoles régionales françaises perdent en

Quelques indicateurs et facteurs d'attractivité des zones d'emploi de Rhône-Alpes

en %

Zones d'emploi	Variation de la population 1975-2006	Variation de la population 1999-2006	Taux de solde migratoire total sur 5 ans	Taux de solde migratoire des cadres sur 5 ans	Taux de créations d'entreprises en 2007	Part de la population à bas revenus en 2005	Taux de chômage 2008	Part des résidences secondaires en 2006	Taux de vieillissement 2006 (= + de 60ans/ moins de 20 ans)
Métropoles régionales									
Lyon	23,0	5,9	-1,1	-2,9	12,5	13,0	6,5	1,2	71,1
Grenoble	20,2	3,8	-0,8	-6,2	10,7	11,0	6,3	12,1	76,8
Annecy	54,2	9,0	1,7	6,5	11,7	8,2	4,8	13,2	76,1
Chambéry	40,8	8,1	2,4	5,5	11,5	10,2	5,8	8,1	86,3
Saint-Etienne	-2,4	0,7	-1,9	-5,6	11,1	14,0	7,8	2,6	94,5
Drôme-Ardèche centre (Valence)	18,9	4,4	0,1	0,6	11,5	13,7	7,8	6,3	92,9
Étalement péri-métropolitain									
Beaujolais-Val-de-Saône	40,4	11,0	3,0	15,3	11,1	11,4	6,1	5,1	72,9
Belley	29,2	11,1	7,7	12,7	9,5	10,0	5,9	14,7	102,6
Ambérieu	54,3	12,4	4,1	14,3	12,1	9,7	5,3	7,3	69,3
Loire-centre	20,6	8,0	4,5	10,4	10,0	9,8	6,0	10,4	96,5
Vienne-Roussillon	38,7	8,4	1,7	9,0	12,2	12,0	6,4	2,7	77,7
Bourgoin-La Tour-du-Pin	51,0	14,0	6,5	18,5	11,2	11,3	6,4	6,4	72,8
Voiron	41,5	9,4	4,0	15,6	11,8	9,5	5,3	5,3	76,1
Annonay	13,3	5,7	1,6	4,6	10,5	11,4	7,1	10,4	96,3
Drôme-Ardèche nord	24,7	9,5	4,8	12,2	11,1	12,3	7,7	8,5	87,3
Romans-Saint-Marcellin	30,5	7,9	3,6	11,0	12,0	14,4	8,0	5,0	88,4
Rural à orientation présentielle									
Crest-Die	26,5	7,1	4,1	14,6	10,6	13,9	8,8	23,1	108,6
Aubenas	19,1	9,7	7,8	10,9	11,7	15,7	10,9	31,8	144,8
Bassin méditerranéen									
Drôme-Ardèche sud	39,5	8,2	3,0	9,3	12,3	15,0	9,6	11,5	100,5
Industriel à redynamiser									
Roanne	-6,0	0,5	-0,5	0,5	10,0	11,0	7,7	5,5	114,4
Bourg-en-Bresse	33,8	9,0	3,6	4,1	10,6	8,8	4,6	3,4	85,0
Frontière suisse									
Oyonnax	37,3	2,1	-4,2	-6,8	9,7	13,8	8,1	5,1	60,8
Genevois français	69,0	14,5	2,2	13,5	11,6	8,6	5,4	9,1	62,6
Chablais	48,1	10,7	3,0	9,3	10,1	8,6	6,4	35,2	80,9
Vallée-de-l'Arve	49,7	7,3	-0,1	5,2	9,3	8,3	6,0	41,3	65,6
Alpes centrales									
Tarentaise	26,2	7,2	-0,1	1,6	9,8	9,2	5,8	56,0	80,0
Maurienne	3,8	5,8	2,2	2,3	9,1	7,8	5,2	50,9	100,7
Moyenne régionale	31,3	7,8	2,3	6,9	10,9	11,2	6,7	14,5	86,7

Note de lecture : la moyenne régionale correspond à la moyenne simple des indicateurs pour les zones d'emploi de Rhône-Alpes (c'est-à-dire non pondérée par leur population).

Le taux de solde migratoire est le rapport entre le solde migratoire (= arrivées de France métropolitaine - départs vers la France métropolitaine) et la population présente 5 ans plus tôt sur le territoire.

Insee, Recensements de la population 1975, 1999 et 2006, Répertoire des entreprises et des établissements 2007, fichiers CAF 2005

général des cadres, des professions intermédiaires et des jeunes actifs de 25 à 39 ans, qui viennent y travailler, mais préfèrent s'installer à la périphérie. Dans la région, les zones d'Annecy, Chambéry et Valence font figure d'exception en gagnant simultanément des cadres, des professions intermédiaires et des habitants de 25 à 39 ans ; ceci tient à la configuration de ces zones d'emploi, relativement étendues au regard de leur population.

Les enjeux, pour les métropoles de Rhône-Alpes, sont de renforcer leurs fonctions métropolitaines en faisant preuve de complémentarité, de préserver la cohérence sociale et territoriale avec leurs périphéries et de maîtriser l'étalement urbain.

Autour de ces métropoles régionales, un ensemble de zones d'emploi constitue un espace "d'étalement péri-métropolitain". Ce phénomène de périurbanisation est observé également autour d'autres grandes métropoles, comme Bordeaux, Rennes et Nantes. L'armature urbaine de la région Rhône-Alpes explique le nombre important de zones d'emploi "péri-métropolitaines" : dix zones occupent l'espace disponible entre les métropoles et présentent les caractéristiques de la périurbanisation. Dans ces territoires, la population ne cesse d'augmenter depuis 40 ans. Le cadre de vie et le souhait d'accéder à la propriété ont conduit des employés, des retraités, des artisans, mais plus particulièrement des professions intermédiaires et des cadres à venir s'installer dans ces espaces

péri-métropolitains. Ils quittent ainsi leur résidence dans les grandes villes tout en y conservant leur emploi. Entre 1999 et 2006, la part des actifs travaillant en dehors de la zone d'emploi où ils habitent a augmenté de 2,9 points en moyenne nationale. Dans les zones d'emploi de Belley et Loire-centre, par exemple, cette part a augmenté respectivement de 6,6 et 6,4 points.

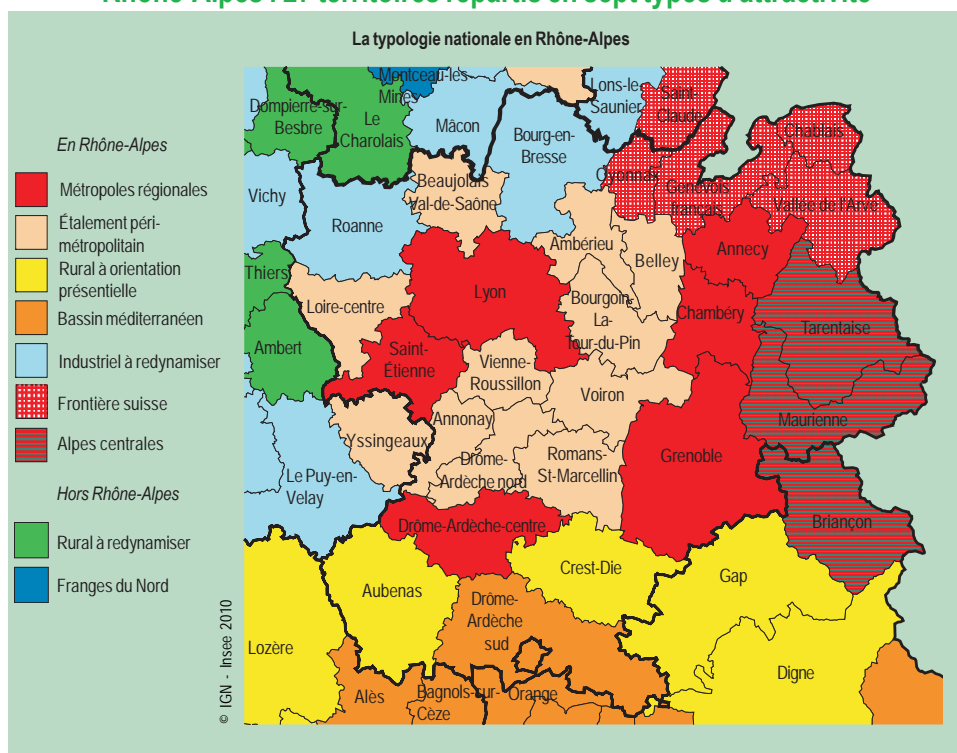
Dans certains espaces "d'étalement péri-métropolitain", la hausse de la population a aussi favorisé le développement de l'emploi présentiel entre 1999 et 2006, notamment dans les zones d'emploi de Bourgoin-La-Tour-du-Pin (+ 26 %), Voiron (+ 24 %) et Ambérieu (+ 22 %).

Dans la santé et l'action sociale, l'éducation, et les services de proximité, l'emploi a progressé entre 1999 et 2006. Les créations d'emploi dans l'éducation ont été particulièrement fortes dans les zones de Belley, Bourgoin-La-Tour-du-Pin et Drôme-Ardèche nord. À Ambérieu, l'emploi dans la santé et l'action sociale a augmenté de 55 %, contre 34 % en moyenne dans l'ensemble des zones de type "étalement péri-métropolitain". Dans la zone de Voiron, les effectifs des services de proximité (coiffeurs, assistantes maternelles, restaurants, etc.) sont en hausse de 24 %, contre seulement 16 % dans les zones "péri-métropolitaines".

Par ailleurs, dans cet ensemble de territoires "péri-métropolitains", le taux de chômage et la part des ménages à bas revenus sont relativement faibles. Toutefois, les zones de Romans-Saint-Marcellin et Drôme-Ardèche nord font exception avec des taux

Dix territoires péri-métropolitains : un développement à maîtriser

Rhône-Alpes : 27 territoires répartis en sept types d'attractivité



Source : Insee

Deux zones en quête de dynamisme

Au sud, deux zones tournées vers l'économie présentielle et une dont la cohésion sociale est à préserver

de chômage un peu plus forts qu'en moyenne nationale. Avec l'augmentation de la population, le tissu économique se développe : le taux de créations d'entreprises a fortement augmenté entre 2000 et 2007 et atteint, par exemple, 12 % à Ambérieu en 2007.

L'enjeu pour ces zones d'emploi "péri-métropolitaines" est double : maintenir et développer des activités de production (agricoles et industrielles) et renforcer le maillage de pôles de services intermédiaires, en maîtrisant l'urbanisation autour d'une offre de transports collectifs cohérente.

Les zones d'emploi de Roanne et Bourg-en-Bresse ont des caractéristiques qui les rapprochent des zones "industrielles à redynamiser" situées, pour la plupart, dans le nord et l'est de la France. Dans ces territoires, la part des ouvriers est élevée, car la fonction de fabrication est encore très présente. Toutefois, Bourg-en-Bresse et Roanne ont des caractéristiques différentes.

La zone de Bourg-en-Bresse possède des caractères communs avec les zones "péri-métropolitaines", mais elle souffre d'un manque d'attractivité sur la période 1999-2006. La hausse de la population a été soutenue entre 1975 et 2006 (+ 34 %). Cette zone d'emploi possède encore un solde migratoire positif, mais attire moins de cadres, en moyenne, que les territoires "péri-métropolitains". Le développement de l'emploi tertiaire reste nettement moins important que dans les zones périurbaines.

La zone d'emploi de Roanne a des difficultés à surmonter la crise des industries traditionnelles. Même si, entre 1999 et 2006, la population active résidente est de nouveau en hausse, l'emploi diminue de 0,4 %. Du fait de son relatif enclavement, elle ne bénéficie pas de la dynamique de péri-métropolisation. Son solde migratoire s'améliore, mais reste négatif, même si elle attire des personnes de plus de 40 ans et des retraités.

Dans une économie en constante mutation, **l'enjeu pour les zones d'emploi de Roanne et Bourg-en-Bresse** est de favoriser les activités résidentielles, tout en maintenant et modernisant leur base économique.

Les zones d'emploi d'Aubenas et Crest-Die se distinguent des autres par un regain récent d'attractivité. Leur population, qui n'augmentait que très légèrement jusqu'en 1999, rebondit entre 1999 et 2006. Leur solde migratoire, positif, est élevé. Les retraités ne sont pas les seuls à s'installer sur ces territoires ; des artisans, des employés, des professions intermédiaires et des cadres viennent également y habiter. Ainsi,

sur cette période, le taux de vieillissement (rapport entre les personnes de plus de 60 ans et celles de moins de 20 ans) a fortement diminué à Aubenas (- 9,9 points) et a stagné à Crest-Die. En 2006, l'agriculture occupe une part de l'emploi moins élevée qu'auparavant et laisse peu à peu la place aux secteurs de la santé et des services de proximité. Enfin, une forte capacité d'accueil touristique et une part importante de résidences secondaires en font des territoires tournés vers l'économie présentielle.

La force des zones d'emploi d'Aubenas et Crest-Die est fondée sur un niveau d'économie présentielle important, permettant de satisfaire sur place les besoins des nouveaux habitants et des touristes. **Leur enjeu est de préserver l'environnement** sur lequel se fonde leur attractivité dans une perspective de développement soutenable.

La zone d'emploi de Drôme-Ardèche sud constitue un espace à part en Rhône-Alpes. Elle est comparable aux zones d'emploi du bassin méditerranéen, où le phénomène d'héliotropisme joue un rôle important. Elle se caractérise par un essor démographique soutenu depuis plus de 40 ans. Elle attire tous types de population (sauf les étudiants), mais plus particulièrement les jeunes actifs de 25 à 39 ans avec leurs enfants. Le tissu économique s'est fortement renouvelé entre 2000 et 2006 et les créations d'entreprises représentent 12 % du stock en 2007. Les effectifs dans les services de proximité, la santé et la culture ont augmenté depuis 1982, mais leur part dans l'emploi total est encore inférieur à celle du niveau national en 2006. Toutefois, ce territoire souffre de quelques fragilités. Le taux de chômage atteint 9,6 % en 2008, soit 2 points de plus que sur l'ensemble de la France. La part de la population à bas revenus et celle des personnes percevant le RMI sont élevées.

Le principal enjeu pour Drôme-Ardèche sud est de préserver la cohésion sociale. Le territoire doit faire face à l'arrivée d'actifs en quête d'un emploi, en continuant à développer l'économie présentielle, mais également les activités industrielles et de services de haute technologie.

L'espace frontalier avec la Suisse constitue une particularité structurante de la région Rhône-Alpes. Dans cet espace, la population ne cesse d'augmenter depuis 1962. Toutefois, les quatre zones d'emploi de Rhône-Alpes frontalières avec la Suisse ont des profils différents. Dans le Genevois français et le Chablais, le solde migratoire est positif. Dans la Vallée de l'Arve, il est légèrement négatif. Ces trois territoires attirent des jeunes actifs de 25 à 39 ans, des cadres, des professions intermédiaires, et des ouvriers. La Vallée de l'Arve

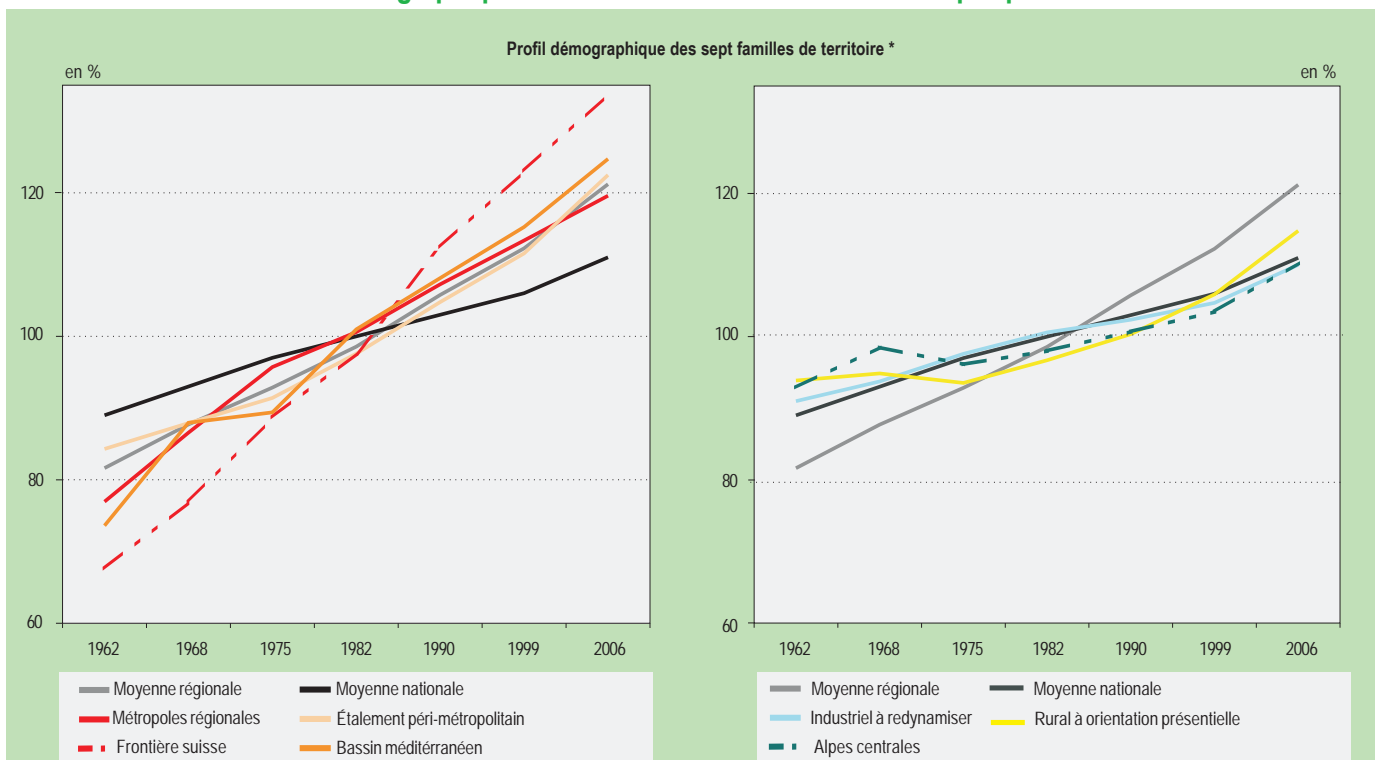
Un espace frontalier en recherche d'équilibre

perd beaucoup d'étudiants et de personnes de plus de 40 ans. De son côté, Oyonnax possède un solde migratoire très fortement négatif et ne gagne que quelques ouvriers. Dans le Genevois français, le Chablais et la Vallée de l'Arve, les revenus ont fortement augmenté entre 2000 et 2005, avec notamment la présence de travailleurs transfrontaliers. À Oyonnax, le revenu fiscal médian par unité de consommation n'a augmenté que de 12 %, contre 17 % sur l'ensemble de la France. Alors que le Genevois français et le Chablais sont des territoires tournés essentiellement vers l'économie résidentielle, Oyonnax et la Vallée de l'Arve sont des zones très industrielles : la fabrication représente 32 % de l'emploi total à Oyonnax et 21 % dans la Vallée de l'Arve. Mais depuis 1982, la Vallée de l'Arve a développé des emplois dans la gestion, les prestations intellectuelles, la recherche, et la santé. Enfin, entre 2000 et 2008, le taux de chômage,

en baisse dans les zones d'emploi du Genevois français et du Chablais, a augmenté dans la Vallée de l'Arve et à Oyonnax. En 2008, il est particulièrement élevé dans la zone d'emploi d'Oyonnax. Il atteint 8,1 %, contre 7,5 % au niveau national.

L'enjeu pour ces territoires est de trouver une forme de développement plus équilibré au sein de la métropole franco-valdo-genevoise. Pour cela, l'implantation d'entreprises industrielles et de services de haute technologie de part et d'autre de la frontière et le maintien de la qualité de la vie, face à la croissance des navettes domicile-travail et à la pression à la hausse des prix de l'immobilier, sont les défis incontournables du développement économique durable de demain. Le désenclavement de la zone d'emploi d'Oyonnax est également essentiel si elle veut profiter de la dynamique créée par Genève. Par ailleurs, la

Une croissance démographique forte dans les territoires de Rhône-Alpes proches de la Suisse



La croissance de la population en Rhône-Alpes (en gris sur chacun des graphiques), tirée notamment par celle des territoires proches de la frontière suisse, est plus dynamique qu'en moyenne nationale (en noir sur chacun des graphiques). La population dans les six métropoles de Rhône-Alpes (en rouge), en augmentation depuis 1962, suit, depuis 1975, un rythme de croissance moins élevé que l'ensemble de la région. La population des dix zones d'emploi de Rhône-Alpes de type "Étalement péri-métropolitain" (en beige) est en hausse continue et s'est encore accentuée entre 1999 et 2006. Les zones de Rhône-Alpes situées autour de la frontière suisse (en pointillés rouge) connaissent un essor démographique exceptionnel sur l'ensemble de la période. Drôme-Ardèche-sud (en orange), seule zone d'emploi du type "Bassin méditerranéen" dans la région, est la plus dynamique derrière les zones frontalières avec la Suisse. À l'opposé, d'autres zones connaissent des croissances bien inférieures à la moyenne régionale, et proche de la moyenne nationale. Dans les zones d'emploi de Roanne et Bourg-en-Bresse de type "Industriel à redynamiser" (en bleu), la population n'a augmenté que modérément. À Aubenas et Crest-Die (en jaune), zones de type "Rural à orientation présentielle", la population a stagné entre 1962 et 1975, mais sa lente progression s'est accélérée sur la dernière période. Enfin, la population des zones Tarentaise et Maurienne dans les Alpes centrales (en pointillés vert) augmente légèrement depuis 1962, dû à la moindre attractivité de la Maurienne.

* **Définition** : pour une zone donnée (zone d'emploi, région, France), le profil démographique à l'un des recensements est défini par l'indicateur, en pourcentage, qui rapporte sa population lors de ce recensement à la moyenne de sa population pour l'ensemble des recensements de 1962 à 2006. Sur les graphiques, les profils démographiques des différents types d'attractivité sont les moyennes simples des profils des zones d'emploi de Rhône-Alpes qui les composent.

Alpes centrales : très touristiques

mono-spécialisation industrielle d'Oyonnax et de la Vallée de l'Arve, source de fragilité, pourrait gagner à s'estomper au profit d'une plus grande diversité des activités, ou à tout le moins de leurs débouchés.

Les zones d'emploi des Alpes centrales, Tarentaise et Maurienne en Rhône-Alpes, Briançon en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, sont caractérisées par un tourisme très développé. En 2006, les services de proximité et les activités de culture-loisirs occupent une place importante dans l'emploi, tout comme les artisans et les salariés sous contrat à durée déterminée (CDD).

Les indicateurs de pauvreté et le taux de chômage

sont moins élevés dans ces territoires que sur l'ensemble de la France. Toutefois, le développement économique de ces zones est fondé sur le tourisme hivernal, et de ce fait, de nombreux emplois sont saisonniers, donc plus précaires.

Maintenir la pluriactivité (tourisme/agriculture), développer le tourisme estival, en préservant l'environnement, et favoriser le maintien sur place de résidents permanents, actifs ou retraités, avec des services de proximités tout au long de l'année, permettraient à ces zones d'emploi **d'assurer un certain équilibre entre les saisons et de préserver leur cadre de vie.** ■

Définition

L'attractivité d'un territoire est sa capacité à attirer et à retenir des activités nouvelles et des facteurs de production, c'est-à-dire des entreprises et leurs emplois, mais aussi des populations et leurs revenus, qu'il s'agisse de résidents permanents ou de touristes. Les facteurs favorisant l'attractivité d'un territoire sont nombreux et diffèrent selon le type d'acteur économique. Il peut s'agir de l'environnement économique, des réseaux de transport, d'une main-d'œuvre qualifiée ou bon marché, du cadre naturel et de la qualité de vie, de la proximité d'une ressource naturelle, de l'image des territoires et de leur passé, etc.

Les activités présentielles regroupent les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des besoins des ménages présents dans la zone (commerce de proximité, construction, services à la population, etc.), qu'ils soient résidents ou touristes.

Méthodologie

Afin de mesurer l'attractivité des territoires, une typologie des 348 zones d'emploi de la France métropolitaine a été réalisée. L'utilisation de ce type de zonage permet en effet de réaliser des comparaisons pertinentes à l'échelle nationale. Cette typologie s'appuie sur des indicateurs d'attractivité, comme les flux démographiques et économiques, et des facteurs d'attractivité, comme la situation sur le marché du travail. Différentes sources sont ainsi mobilisées : les recensements de la population de 1962 à 2006, les déclarations annuelles de données

sociales de 2000 et 2005, le répertoire des entreprises et des établissements de 2007, le fichier "Clap" (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) de 2007, les enquêtes touristiques, et le fichier "Lifi" (Liaisons Financières) de 2006. Au final, la typologie aboutit à un regroupement des zones d'emploi en 14 classes au niveau national, dont 7 sont présentes en Rhône-Alpes. La méthode permet de caractériser des types d'attractivité ou des manques d'attractivité et d'en identifier les moteurs ou les freins.

Cette typologie, préalablement effectuée avec les données du recensement de la population de 1999, est ici actualisée avec les données du recensement 2006. Par rapport à la précédente typologie, et du fait du développement général des zones d'emploi entre 1999 et 2006, deux groupes disparaissent : "Étalement urbain récent" dont les deux représentants (Saint-Étienne et Valence) rejoignent les "Métropoles régionales" et "pôles urbains intermédiaires", Annonay, Drôme-Ardèche nord et Loire-centre rejoignant la famille des zones "d'étalement péri-métropolitain". Par ailleurs, la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse, du fait d'un développement ralenti sur la période 1999-2006, change de groupe : "d'étalement péri-métropolitain", elle devient un territoire "industriel à redynamiser".

Les moyennes citées dans cette publication sont des moyennes simples des indicateurs calculés pour les zones d'emploi (c'est-à-dire non pondérées par leur population).

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations

statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13h à 16h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, mai 2010

© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775

Pour en savoir plus

• "Territoires de Rhône-Alpes : cinq grands types d'attractivité", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n°105, février 2009.

• À paraître : "Attractivité des territoires : 14 types de zones d'emploi", Insee Références, La France et ses régions, édition 2010.